

Pendant la Guerre froide...

Ce qu'était la P-26, organisation de résistance en cas d'occupation du pays

Col Hervé de Weck

Le faux scandale de la P-26 et les vrais préparatifs de résistance contre une armée d'occupation, ouvrage de l'historien et journaliste Martin Matter¹, réhabilite cette organisation-cadre secrète. A l'époque de sa découverte en automne 1990, les Chambres fédérales et les médias déchaînés, peu soucieux d'honnêteté et d'objectivité, la dénonçaient comme une *armée secrète, anticonstitutionnelle et illégale, échappant à tout contrôle*. En réalité, il s'agit une structure mise en place en pleine Guerre froide par le Conseil fédéral et l'Etat-major général, afin de préparer la résistance, en cas d'occupation partielle ou totale du pays. Vingt-cinq ans plus tard, l'image qui se dégage de l'organisation P-26 dirigée par le colonel EMG Efreim Cattelan, alias Rico, n'a rien de scandaleux et d'anti-démocratique!

1. Les premières organisations de résistance

Pendant la Seconde Guerre mondiale, des organisations de résistance, restées plus ou moins à l'état d'ébauches, visent à organiser la résistance en cas d'occupation allemande: la conjuration des officiers en 1940, avant le Rapport du Rütli du général Guisan, l'Aktion Nationaler Widerstand (Action de Résistance Nationale) la même année, qui comprend essentiellement des civils, le Service de renseignement civil mis sur pied en 1942 dans le cadre de la Section Armée et Foyer. Après 1945, une armée de guérilla apparaît à beaucoup d'*experts* comme la meilleure façon de résister, mais elle n'apparaît pas dans l'organisation des troupes de l'époque. En 1948, le Service territorial de l'Armée constitue un service spécial de résistance. Dans la seconde moitié des années 1960, le chef de l'Etat-major général, Paul Gygli, transfère cette mission au Groupement «Renseignement et sécurité».

Selon le Rapport du Conseil fédéral de 1973 sur la sécurité, une occupation du pays postule une résistance active. Le Groupement «Renseignement et sécurité» comprend deux *services spéciaux*. Leur chef, le colonel EMG Albert Bachmann, stalinien enthousiaste dans sa jeunesse, anticommuniste farouche ensuite, fantasque et autoritaire, applique les conceptions qu'il a développées dans son *Livre de la défense civile*², préparant, pour le cas d'une occupation,

¹ Traduction en français par Jean-Jacques Langendorf. Genève, Slatkine 2013. 240 pp. Cette maison d'édition a publié plusieurs ouvrages rétablissant la vérité concernant la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale: entre autres *La Suisse encerclée* de Stephen P. Halbrook, *La Suisse, la guerre, les fonds en déshérence et la politique américaine* d'Angelo M. Codevilla, *Non, nous n'étions pas des lâches* et *Pour en finir avec le Rapport Bergier* de Frank Bridel, *De la Suisse pendant la guerre. Son image et le rôle de celle-ci dans l'affaire des fonds en déshérence* de Jean-Christian Lambelet, *Une caméra contre Hitler* de Paul Alexis Ladame.

² A la demande du Conseil fédéral et dans la foulée de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968, Albert Bachmann rédige le *Livre de la défense civile* tiré à 2,6 millions d'exemplaires et distribué à chaque ménage. Son auteur montre comment se défendre contre une puissance occupante et suggère que les gens de gauche, les

une armée de guérilla et l'exil du Conseil fédéral en Irlande. Ses planifications sont connues dans l'Armée. En novembre 1979, il se trouve à l'origine de l'affaire Schilling, ce premier-lieutenant envoyé espionner l'Armée autrichienne. L'affaire secoue la Suisse, ce qui provoque le limogeage d'Albert Bachmann par Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire fédéral. A ce moment, Rico est déjà chef de la nouvelle organisation-cadre P-26. Bien que tous les dossiers des services «Bachmann» des années 1950-1970 aient été détruits, la Commission de gestion du Conseil national, sous la présidence du futur conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, en arrive à la conclusion que – l'affaire Schilling mise à part – *«la mission et la position de l'organisation de résistance et celle du service de renseignement spécial correspondent de nos jours aux exigences requises du point de vue de l'état de droit et de la démocratie.»*

Le Rapport du Conseil fédéral sur la sécurité de 1973 sous-tend le document de base, daté du 7 septembre 1981, du chef de l'Etat-major général concernant l'organisation-cadre P-26, ainsi que la mission qu'il donne au colonel EMG Efreim Cattelan, lequel prend ce même Rapport comme base de ses travaux.

2. Missions

En cas d'occupation de la Suisse par les forces du Pacte de Varsovie, l'organisation P-26 aurait visé à fortifier la volonté de résistance des Suisses, à rendre difficile la vie de l'occupant, en recourant à la propagande, à la guerre psychologique et, lorsque les circonstances l'auraient permis, à des sabotages ciblés. Vu les représailles que de telles actions entraînent contre la population, ne s'avèrent pas appropriés dans la phase initiale de la résistance. Il faut d'abord préparer le terrain par la guerre psychologique.

Comment l'organisation-cadre P-26 serait-elle activée en cas d'occupation?

1. Seul le chef de l'Etat-major général peut ordonner la décentralisation des matériels et des armes, en clair la distribution aux membres dans les régions de résistance. Dès lors, une récupération n'est plus possible, à cause de l'éparpillement dans des cachettes que la direction ne connaît pas.
2. Le Conseil fédéral désigne une personnalité charismatique connue comme chef de l'organisation de résistance P-26 pour le cas «Occupation». Ce ne serait pas Efreim Cattelan!
3. Seul le Conseil fédéral, éventuellement en exil, peut décréter l'élargissement de l'organisation-cadre qui devient alors organisation de résistance.
4. Le commencement de la résistance proprement dite intervient sur ordre du Conseil fédéral.

L'activation, avant l'occupation, serait transmise aux chefs de région par des officiers de liaison, par radio, après l'occupation. Dès le temps de paix, les liaisons radio sont régulièrement rodées et testées.

pacifistes et les intellectuels constituent une menace pour la démocratie en Suisse. Sa parution – le manuel est surnommé *Le petit livre rouge*, en référence ironique à celui de Mao-Tsé-Toung – déclenche une grosse polémique qui vise aussi le conseiller fédéral Ludwig von Moss, chef du Département de justice et police de 1959 à 1971.

3. Organisation

Pour quelle raison, l'organisation-cadre P-26 se trouve-t-elle placée hors de l'organigramme de l'Armée et de l'administration. Selon Rico, *«la mise hors circuit a été la conséquence de l'expérience du Service spécial dans les décennies précédentes. Jusqu'à l'époque de Bachmann, le Service spécial constituait un élément de l'Etat-major. En 1980 encore, on pouvait trouver dans l'Annuaire de la Confédération sous la rubrique «Service spécial», non seulement le colonel EMG Albert Bachmann mais également la totalité de l'état-major de conduite du Service spécial (...). Cela contrevenait aux règles élémentaires du maintien du secret. Une subordination de la P-26 s'avérerait très dangereuse dans le cas d'une occupation du pays et d'une capitulation de l'Armée. L'organisation de résistance en tant que partie de l'Armée (...) aurait été soumise aux mêmes dispositions qu'elle.»*

Cloisonnement et clandestinité

Au moment de sa dissolution en 1990, la P-26 comprend moins de la moitié des cadres prévus, soit environ 400 personnes de toutes les couches sociales, recrutées en fonction de leur lieu de domicile. Elles occupent souvent des postes à responsabilité ou des fonctions officielles, elles sont dans la cinquantaine et en ont pratiquement terminé avec leurs obligations militaires, leur carrière et leur attitude inspirent la plus grande confiance. Ainsi on résout le problème de la disponibilité en cas de crise et celui d'opérations irréflechies, menées par des jeunes indisciplinés. Ces citoyens s'engagent, en pleine Guerre froide, à une période où l'Union soviétique apparaît comme une menace grave pour l'Europe occidentale. L'un d'eux, enseignant, est par exemple membre de la Protection civile. Quand il reçoit un ordre de marche «PC», il se rend à un cours P-26 et reçoit son décompte de jours de service «PC» pour la caisse de compensation. Le directeur de l'école ne sait rien de l'activité clandestine de son collègue.

Une demi-douzaine de femmes figurent parmi les membres de la P-26, travaillant surtout dans le renseignement, la propagande, le P2M³, mais jamais dans le sabotage? Même à une époque d'émancipation avancée, une femme, contrairement à un homme, ne peut pas quitter la maison pendant deux ou trois jours, sous un prétexte quelconque. Malgré tout, le mari de la politicienne schaffhousoise Susanne Günter ne connaîtra l'appartenance de son épouse à la P-26 que des années plus tard.

Toute l'organisation repose sur le principe du cloisonnement: chacun, incorporé d'emblée dans une cellule, ne connaît que deux ou trois collègues sous leur vrai nom. Le radio d'une région de résistance n'entre jamais en contact avec le chef du génie, du renseignement ou du P2M, il ne connaît que son supérieur direct. Le chef de région ne connaît que son état-major et ses subordonnés directs, les chefs des différentes cellules. Ce système «Hydra» limite les risques en cas d'arrestation d'un membre de la P-26. Quand on coupe une tête de l'hydre, il en repousse deux! De nouvelles cellules remplacent immédiatement celles qui ont été détruites,

³ Transport de personnes, de message, de matériel.

afin de démontrer à l'occupant que les arrestations, les exécutions ne font pas cesser la résistance.

Pour effectuer un travail efficace, un groupe de résistance, a besoin de «*liaison vers le haut, liaison à l'intérieur du groupe (pas par radio), informations, propagande, organisation pour le transport des personnes, messages et matériel et, si nécessaire, un marteau, c'est-à-dire des gens du génie avec leurs explosifs.*» Cela définit la structure de la région de résistance avec un chef, un responsable de la propagande, un chef du P2M, un chef du génie et un opérateur radio. Ce système, on le retrouve, partout, dans des organisations analogues. Une particularité pourtant: en Suisse, il n'y a pas un opérateur radio et un chiffreur. Le chef de région chiffre et déchiffre lui-même, ce qui évite un chiffreur potentiellement dangereux en cas d'arrestation, parce qu'il connaît tout de l'activité du groupe.

Ces cadres, au début d'un conflit, feraient monter l'organisation en puissance grâce à un recrutement ciblé d'hommes et de femmes qu'ils connaissent. En aucun cas, cadres et *troupe* n'auraient constitué des unités destinées à mener des actions armées à la façon de la Résistance française durant la Seconde Guerre mondiale. Ils ne sont ni formés, ni équipés pour de telles missions.

Une structure cohérente

Ces cadres se trouvent répartis sur l'ensemble du territoire dans des régions de résistance, numérotées – maintien du secret oblige – de 45 à 88, certaines considérées comme *régions-clés*⁴. Entre régions, on ne se connaît pas et on n'entretient aucune relation. Chacune dispose d'un émetteur-récepteur à ondes courtes *Phönix*, d'un appareil de chiffrement, de cartes 1:25000, de boussoles, de jumelles, de matériel de premier secours. Les armes et les explosifs se trouvent dans des dépôts centralisés dont l'emplacement n'est connu que de l'état-major de conduite de la P-26, ils ne seraient distribués aux régions que sur ordre du chef de l'Etat-major général.

Chaque région de résistance active est doublée par une structure similaire dormante, ce qui porte le nombre de régions à environ 80⁵. Le chef de la région active ne sait rien de la dimension dormante: ce serait trop dangereux pour les *dormeurs*. Les chefs de ceux-ci connaissent en revanche l'existence d'une région active. Ils savent qu'ils devraient si nécessaire assurer des relèves.

En cas d'occupation étrangère, les régions agiraient de manière indépendante sous la coordination d'un chef connu dans le pays, désigné par le Conseil fédéral, assisté d'un état-major vraisemblablement installé à l'étranger et communiquant grâce à des émetteurs à ondes courtes de dernière génération.

⁴ «*Nous voulions, dit Efreim Cattelan, avoir dans les régions importantes du point de vue politique, économique et de la circulation une organisation-cadre aussi développée que possible. En tout, nous considérions seulement une demi-douzaine de ces régions comme clés.*»

⁵ 3 régions au Tessin, 8 en Suisse romande, 29 en Suisse alémanique.

Le poste de commandement de l'organisation-cadre P-26 du temps de paix, où travaille l'état-major, se trouve dans une ferme discrète dans le Canton de Berne, située sur un terrain appartenant au Parc automobile de l'Armée de Burgdorf. Les cours de formation se déroulent au Schweizerhof, un grand fort sur les hauteurs de Gstaad, proche de maisons de vacances de haut standing, dans lequel se trouve un stand de tir au pistolet. Aucun son ne parvient à l'extérieur! Les cavernes du Hagerbach, entre Walenstadt et Sargans, abritent l'instruction aux explosifs réservée aux spécialistes du génie de l'organisation. Le fort Alpengarten près de Spiez est rapidement abandonné, parce que son odeur affreuse imprègne les vêtements et peut mettre en danger le maintien du secret.

Lorsque l'organisation-cadre P-26 est découverte, elle ne se trouve pas à un niveau qui lui permettrait de remplir sa mission en cas d'occupation, elle ne comprend alors que 400 cadres sur les 800 prévus qui, sur ordre du Conseil fédéral, devrait faire monter en puissance l'organisation. Il faudrait environ une année pour recruter les *soldats de l'ombre*. Les effectifs de l'organisation de résistance ne sont pas fixés, ils seraient fonction de l'activité et des conditions dans chaque région de résistance, certaines restant à l'état de noyaux. Une telle organisation ne pourrait, en aucun cas, donner naissance à groupes de combat, à des unités, encore moins à une *armée*. L'armement à disposition, des pistolets, des fusils mitrailleurs, des fusils équipés de silencieux, à portée réduite, servirait uniquement pour l'autoprotection..

Opérations de sabotage de l'organisation de résistance P-26 en cas d'occupation

Faut-il couper une ligne de chemin de fer? Pour ce faire, il faut, selon Rico, quelqu'un qui s'y connaît en chemins de fer et indique les lieux convenables, quelqu'un qui connaît les points faibles de ces endroits. Ensuite, on doit compter sur un *ouvreur de porte* qui rend l'accès possible. Leur besogne effectuée, ces gens disparaissent et il ne reste sur place qu'un ou deux manieurs d'explosif. Tous sont en fait des *soldats d'une fois*.

4. Contrôles

Pour ses besoins courants (salaires, dédommagements, loyers, soldes, subsistance, logement, petites acquisitions), l'organisation-cadre P-26 dépense environ trois millions de francs par année. Un règlement spécial, émis par le chef de l'Etat-major général en 1983, en accord avec le Contrôle fédéral des finances, fixe les principes de la comptabilité, contrôlée tous les mois, et la révision. Le Commissariat central des guerres, qui effectue le contrôle final, doit détruire toutes les pièces justificatives après cette opération. On doit dire que le commandement de l'Armée contrôle cette organisation dirigée par le colonel EMG Efreim Cattelan, alias Rico.

Plusieurs conseillers fédéraux, ainsi que des parlementaires reçoivent des informations sur les deux organisations secrètes P-26 et P-27 (Service de renseignement extraordinaire). Un Conseil parlementaire consultatif (Groupe 426), dont les tâches ne sont pas fixées par écrit, leur est rattaché. Ces députés ne connaissent pas la mission donnée par le chef de l'Etat-major général et la conception d'engagement de Rico. Il ne s'agit donc pas, à proprement parler, de contrôle politique. Pour le chef d'Etat-major général, ces parlementaires servent

d'interlocuteurs, de baromètres d'opinion, de conseillers, de liaisons éventuelles avec le Parlement en cas de crise. En 1990, le Groupe 426 comprend des représentants de l'UDC, du parti libéral, socialiste, PDC, dont les conseillers nationaux Vreni Spoerry, François Jeanneret et Jacques-Simon Eggly. Celui-ci, après la découverte de la P-26, sera le seul membre du groupe à défendre aux Chambres l'organisation-cadre et ses membres. Ces députés visitent entre autres le dépôt central de la P-26 et suivent des séances d'instruction du génie (maniement d'explosifs).

5. L'affaire P-26, contexte suisse et étranger

A la fin des années 1980, le prétendu scandale «P-26» se situe dans le contexte du démantèlement du Mur de Berlin, de la fin de la Guerre froide, de l'implosion de l'Union soviétique, en Suisse dans le prolongement de la démission de la conseillère fédérale Elisabeth Kopp à la suite d'un téléphone à son mari, au cours duquel elle lui annonçait une action de la justice pour trafic de drogues et blanchiment d'argent contre une firme au conseil d'administration de laquelle il siégeait. Egalement dans le prolongement de l'affaire des fiches. Environ 900000 personnes résidant en Suisse ont été fichées par la police fédérale dans le cadre de mesures contre la menace soviétique. Au Groupement «Renseignement et sécurité», on tend à considérer la gauche en général comme *cinquième colonne* infiltrée ou manipulée par Moscou. Voilà ce que révèle une Commission d'enquête parlementaire «Fiches», présidée par le socialiste Moritz Leuenberger, futur conseiller fédéral.

Une enquête parlementaire discutable

En 1990, une autre Commission d'enquête parlementaire, présidée par le démocrate-chrétien Carlo Schmid, révèle l'existence d'une *armée secrète* P-26, forte de 400 membres, susceptible, selon le Rapport, de constituer une menace contre l'ordre constitutionnel, ainsi que celle d'un Service de renseignement tout aussi secret, dénommé P-27. Le secret, indispensable dans ces genres d'activités cas, est donné comme la preuve de l'existence d'une *association de malfaiteurs*! Le Rapport ne contient aucune référence à la situation psychologique, politique et stratégique pendant la Guerre froide, supprimant ainsi une justification importante de l'organisation-cadre P-26. Il ne la jauge – grave lacune – qu'à travers le prisme du présent, avec ses exigences et sa sensibilité que révèlent des slogans comme «Etat mouchard», «Arrogantes cachotteries de l'Armée» etc.

En été 1990, peu avant la publication du Rapport, la révélation de l'organisation «GLADIO», des structures de résistance clandestine *Stay Behind* en cas d'occupation étrangère dans la plupart des pays de l'OTAN, fait la une des médias. La P-26 en Suisse fait sans doute partie de cet ensemble sulfureux, un soupçon suscite une nouvelle vague d'indignations! Les recherches du Procureur de la Confédération et de la Commission d'enquête parlementaire ne donnent rien, elles confirment simplement une collaboration bilatérale déjà ancienne avec le M16 britannique, dans le domaine de l'acquisition de matériels, entre autres les émetteurs-récepteurs à ondes courtes *Harpoon*, utilisés également dans les organisations *Stay Behind* de

l'OTAN⁶. Des gens du M16 ont formé les instructeurs de la P-26: comportement dans la clandestinité, création de boîtes aux lettres mortes, techniques de sabotage, comportement lors d'un interrogatoire, parachutage de renforts. Les Britanniques connaissent l'identité de Rico, celle des instructeurs de l'organisation, certaines infrastructures comme le Schweizerhof et le Hagenbach, mais ne savent rien de l'organisation elle-même, de ses membres et de sa doctrine d'engagement. Cette collaboration résulte d'*accords informels* passés par le Groupement «Renseignement et sécurité». Jusqu'à aujourd'hui, aucune indication d'une relation de la P-26 avec l'OTAN n'a été mise à jour.

Attaques insensées de la gauche

Après les révélations sensationnelles mais pas forcément exactes et objectives de la Commission d'enquête parlementaire, Thomas Onken, conseiller aux Etats socialiste, parle *«d'une armée secrète illégale, échappant à tout contrôle politique, derrière le dos (...) d'un Conseil fédéral dans l'ignorance et ne se doutant de rien. Une organisation privée, financée avec de fonds publics détournés de leur destination première, avec des crédits délictueux, illicitement dissimulés au Parlement (...).»* De nombreux médias en font de même, même le *Journal de Genève*: *«Ces révélations sont d'autant plus consternantes que ces services n'étaient fondés sur aucune base légale et soumis à aucun contrôle politique.»* Le *Tagesanzeiger*, titrant «Secret, illégal, dangereux», poursuit: *«Plusieurs centaines d'hommes, presque deux bataillons, équipés avec des armes automatiques, des fusils à lunette, des explosifs et des roquettes antichars, se sont entraînés secrètement, durant des décennies, à la résistance, à la guérilla, voire au coup d'Etat.»*

L'avocat socialiste Pierre Joset dépose même une plainte pénale contre Rico pour haute trahison et atteinte à l'ordre public, le groupe socialiste du Conseil national en fait de même, pour gestion déloyale, contre les conseillers fédéraux Chevallaz et Delamuraz, ainsi que le chef de l'Etat-major général Hans Senn! Le Procureur de la Confédération, chargé d'examiner les plaintes, a examiné les dossiers secret du Département militaire fédéral, conclut que *«les faits constitutifs de délits pénaux éventuels sont absents.»*

Laisant libre cours à son imagination débridée, la conseillère aux Etats socialiste schaffhouseoise Ester Bühler avance que la P-26 a commandité les attentats contre le pavillon d'information de la future centrale nucléaire de Kaiseraugst et un certain nombre de pylônes de lignes à haute tension: elle subodore au sein de la P-26 l'existence d'agents provocateurs. Elle demande en outre si, en cas de succès de l'initiative du GSsA pour la suppression de l'Armée, la P-26 n'aurait pas été activée...

Mortz Leuenberger, président de la Commission d'enquête parlementaire, déclare dans un entretien publié par le *Tagesanzeiger* que *«la constitution d'une CEP est déjà une condamnation, un opprobre. (...) Si elle ne trouve pas motif à scandale, la CEP aura échoué face au jugement de l'opinion publique.»*

⁶ Posséder les mêmes appareils ne signifie pas qu'on puisse communiquer! Pour que la liaison soit possible, il faut que les documents radio correspondent. Les pays de l'OTAN ne possèdent pas les clés radio suisses.

Après une gesticulation politico-médiatique et une véritable *chasse aux sorcières*, l'organisation-cadre P-26 est liquidée sous les insultes et les diffamations, mais ses membres se sentent toujours liés par l'obligation du secret. Il s'en faut de peu que la liste de ceux-ci soit publiée, ce qui leur aurait gravement nui dans leurs activités professionnelles!

6. Vingt-cinq ans plus tard

En septembre 2009, une douzaine d'hommes grisonnants se retrouvent à Coire. Ce sont d'anciens membres de deux régions de la P-26 (Buchs et Coire). Le Conseil fédéral a mis fin à l'obligation de garder le secret des membres de cette organisation, les a réhabilités et les a remerciés pour leur engagement. Désormais, ils peuvent parler librement de leurs expériences. Pourtant, les dossiers concernant l'organisation-cadre P-26, entre autres la liste des 400 membres resteront inaccessibles, certains jusqu'en 2020, d'autres jusqu'en 2040. Pour l'instant, on ne peut recourir qu'aux médias et à l'histoire orale, ce qu'a fait Martin Matter. Il n'empêche qu'un certain nombre de points apparaissent d'ores et déjà clairs:

- Si l'on a parlé d'une organisation illégale, c'est dans le sens du droit administratif, en aucun cas du droit pénal.
- La conception de la P-26 implique que la résistance commencerait après l'occupation du pays.
- La structure, le cloisonnement poussé de l'organisation exclut une intervention collective, qui plus est armée, au-delà de chacune des régions de résistance. Quelques centaines d'hommes et de femmes, d'un âge certain, pourraient-ils être mobilisés pour une marche sur Berne similaire à celle de Mussolini en 1922? La théorie du putsch éventuel, non seulement absurde, s'avère une atteinte à l'honneur.
- Seuls les spécialistes du génie sont instruits aux explosifs, les armes, même spéciales, servent uniquement à l'autoprotection.
- Les membres ignorent l'emplacement de dépôts centraux d'armes et d'explosifs. Les culasses et les détonateurs sont entreposés séparément.

H.W.

Légendes des illustrations

- 1- Jean-Pascal Delamuraz, futur chef du DMF, a présidé la Commission de gestion du Conseil national qui a enquêté sur les services du colonel EMG Albert Bchmann.
- 2- Le conseiller fédéral Ludwig von Moos, «l'éditeur de l'année» avec *Le petit livre rouge*. (caricature *Nebelspalter*)
- 3- Efreim Cattelan, alias Rico, lors d'une conférence à Delémont.
- 4- La P-26 effectuerait des sabotages, uniquement si les circonstances le permettraient.
- 5- Organigramme de l'état-major de conduite de la P-26, en cas normal et en cas d'occupation.

6- Organigramme d'une région-clé.